

CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS GRÂCE À WEBFLEET SOLUTIONS

Yves Gasc, SBPR, Béziers



SBPR
LE SAVOIR FAIRE
DANS L'ANCIEN
Tél : 04.67.28.71.00



NOS CLIENTS TÉMOIGNENT

Une entreprise familiale

L'organisation

Fondée en 1981 par André Gasc, la société SBPR est spécialisée dans la restauration et la réhabilitation de constructions anciennes et récentes, plus particulièrement sur des bâtiments patrimoniaux. Située à Béziers, la société intervient sur le Golf du Lyon, de Perpignan à Avignon. Elle est aujourd'hui dirigée par Yves Gasc et compte 44 salariés ainsi qu'un parc de 18 véhicules utilitaires légers.

Adopter une démarche éco-responsable

Les enjeux

L'entreprise, qui s'est engagée dans une démarche environnementale, souhaitait avoir une vision précise de l'utilisation des véhicules afin, notamment, de répondre aux attentes des donneurs d'ordres en termes de diminution d'émissions de CO2.

SBPR avait également pour objectif de respecter les contraintes légales de risques routiers en entreprises, imposées par la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie). Dans ce cadre, l'analyse de la mobilité et des trajets des employés itinérants devenait primordiale.



NOS CLIENTS TÉMOIGNENT

Réduire les émissions
de CO2 et remporter de
nouveaux marchés

Optimiser les
comportements de
conduite

La solution

L'installation de boîtiers ecoPLUS à bord des véhicules permet aujourd'hui à l'entreprise de prouver son engagement de en termes de réduction des émissions de CO2. Ainsi, SBPR a pu remporter des appels d'offres, notamment pour des chantiers publics, dont les exigences environnementales sont de plus en plus strictes.

«Webfleet Solutions et notamment le boîtier ecoPLUS nous permettent de répondre à ces contraintes. Toutes les informations, par véhicule, sont remontées à l'entreprise et présentées sous forme de tableaux de bord exploitables immédiatement. Nous pouvons non seulement démontrer notre engagement pour l'environnement à nos clients, mais également avoir une visibilité sur nos dépenses de carburant et mettre en place les mesures qui s'imposent» explique Yves Gasc, Dirigeant de SBPR.

Les réglementations autour de la sécurité des employés du bâtiment se sont aussi renforcées après un constat de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie quant à l'augmentation des accidents professionnels de la route. «Nous devons aujourd'hui prendre en considération les risques qu'encourent les employés sur la route autant que ceux encourus sur les chantiers» indique Yves Gasc. «Avant l'installation de Webfleet Solutions, nous avions tendance à globaliser les incidents, maintenant on peut ajuster individuellement. Nous avons une démarche préventive, informative et pouvons constater un changement des comportements de conduite des salariés».